



Syndicat CFTC de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
ENCRCF - BP 60 - 34935 MONTPELLIER CEDEX 9

☎ 04.99.52.74.17 - 06.64.12.82.53

✉ cftc@dgccrf.finances.gouv.fr

🌐 www.cftc-crcf.org



@cftccrf



cftc dgccrf

Entretiens avec les inspecteurs généraux (IGA-IGF)

Comme suite à leur lettre de mission, messieurs AUVIGNE et MASUREL ont reçu les organisations syndicales et leurs fédérations, la semaine passée, en bilatérale et multilatérale.

Notre syndicat était représenté par Jean-François DELCEY, Président, et Johann PASCOT, Secrétaire général, qui représentait également la Fédération CFTC-Finances en tant que secrétaire général adjoint.

Nous avons dressé en face des inspecteurs généraux le constat d'échec de la RGPP et de la REATE, en proposant des solutions pour améliorer le fonctionnement de la DGCCRF.

Il est utile de rappeler que nous avons pronostiqué cet échec dès le début et proposé un schéma alternatif de fonctionnement optimum. La réalité nous a donné raison !

AVENIR DE LA DGCCRF

Depuis maintenant près de 6 ans, avec la mise en place de la RGPP et la REATE, la DGCCRF a subi de profonds bouleversements conduisant à une partition de ses services déconcentrés entre DDI et DIRECCTE, ainsi qu'à la perte d'une chaîne de commandement cohérente et efficace.

I - Constat :

Une perte d'efficacité :

Les réformes mises en place ont conduit à une perte d'efficacité de la DGCCRF. Cet échec est aujourd'hui reconnu par tous les acteurs, aussi bien les agents et leurs organisations syndicales, la direction générale et le ministère de l'économie.

La principale raison de cet échec est l'abandon d'une chaîne de commandement cohérente et d'une nouvelle hiérarchie "étrangère à la CCRF". Des agents CCRF se retrouvent ainsi placés sous l'autorité d'une hiérarchie étrangère, ne connaissant pas ou connaissant mal nos missions et la réglementation de notre Direction.

Cette situation entraîne des conséquences néfastes pour le service public : son efficacité est moindre et la gestion en interne est source de tensions : les agents ne peuvent plus compter sur leur hiérarchie pour les aider et perdent du temps à expliquer leur travail et leurs méthodes de contrôle à

leur hiérarchie nouvelle.

Quant à nos « publics » (consommateurs comme professionnels), ils sont en manque de repères et de lisibilité. Comment comprendre, quand on est simple consommateur, que l'on ne doit pas s'adresser à la DIRECCTE (qui a dans son sigle les mots concurrence et consommation) mais à la DD(CS)PP ?

Une augmentation de la souffrance au travail

Ces dysfonctionnements ont également des conséquences directes sur la santé des agents de la CCRF. Ainsi, les situations de stress et de souffrance au travail sont de plus en plus fréquentes tant nous sommes nombreux à mal supporter le dépérissement de nos métiers et de notre savoir-faire, ou les mesures vexatoires prises contre les agents de la CCRF.

Notre syndicat ne peut accepter le délitement de notre administration et la souffrance de nos agents, ainsi que le mépris auxquels ils doivent faire face ; divers sondages réalisés à la demande de l'administration (observatoire interne du ministère - IPSOS) le démontrent.

II - Solutions :

Notre syndicat a toujours demandé et continue de réclamer le retour à une chaîne de commandement verticale, plaçant tous les agents CCRF sous l'autorité de la directrice générale de la CCRF. Ce rétablissement de la chaîne de commandement, indispensable pour retrouver la pleine efficacité de notre administration, implique la sortie des agents CCRF des DDI.

Pour notre syndicat, l'organisation optimale pour la CCRF correspond donc au schéma décrit ci-dessous (direction générale donnant ses ordres à des directions régionales de la CCRF disposant d'un pouvoir hiérarchique sur les unités départementales de la région).

Ministère de l'économie et des finances



DGCCRF



Directions régionales



Unités départementales

Nos positions syndicales CFTC restent les mêmes :

- retour à une unicité de commandement et sortie des DDI.
- plein exercice de nos missions sur tout le territoire national avec la présence d'unités départementales.
- effectifs suffisants.

Nous ne céderons pas ! Nous continuerons à nous battre et à soutenir tous nos collègues !